

L'espace de mobilisation et d'expertise « Écologie et société » s'est donné pour ambition de porter un autre regard sur le monde, en mettant en lien les problématiques environnementales avec les questions sociales et démocratiques, et en redonnant à la nature toute son existence.

Sommaire

- * Un climat de guerre p. 2
- * Data Centers : la fuite en avant p. 9
- * Appel à un débat démocratique sur l'utilisation
du Livret A et sur le mix énergétique p. 11

Edito

Le 22 avril dernier Emmanuel Macron s'est déplacé dans l'Allier pour un conseil des ministres délocalisé à Montluçon. Déplacement exceptionnel pour une annonce exceptionnelle : en venant apporter son soutien au projet EMILI de mine de lithium à Echassière, E. Macron a annoncé le lancement de 150 « cathédrales industrielles de l'indépendance de la France ». Ces projets stratégiques pourraient aboutir rapidement (avant la fin du mandat présidentiel) en appliquant la méthode utilisée pour les travaux de Notre Dame de Paris : « une chaîne de commandement claire et des délais records ». Dans le cas présent il est prévu d'accélérer les procédures administratives et de soutenir ces projets par des financements massifs avec l'argent public ; grâce aux lois qui détricotent la réglementation de l'environnement : lois ASAP, industrie verte, projet de loi d'urgence agricole... complétées par le décret publié ce 22 avril qui modifie et accélère les procédures contentieuses en matière environnementale. Ces projets - dont le projet EMILI - concerneront aussi bien le champ industriel qu'agro industriel. Les luttes vont se complexifier !
Marie-Paule Murail



Wikimedia Commons / TomToc03

Vue aérienne de la Carrière de kaolin / lithium de Beauvoir à Echassières

Ours

Comité de rédaction : espace Écologie et Société. Ont collaboré à ce numéro : Vincent Gay, Dominique Cellier, Mathieu Martin, Lawryn Remaud.

Contact : ecologie-societe-contact@attac.org
Attac France : www.france.attac.org

Un climat de guerre

Introduction

Face à la crise climatique et aux signaux indiquant qu'un dangereux point de basculement est atteint à l'échelle planétaire, la priorité devrait être à l'action climatique et à la coopération internationale. Pourtant, la fuite en avant militariste, la course aux armements et les conflits armés de haute intensité, comme la guerre menée aujourd'hui en Iran, Palestine, Liban et Syrie par Trump et Netanyahu ou en Ukraine par Poutine, exacerbent cette crise climatique et empêchent sa résolution. En retour, les crises climatiques alimentent les tensions et développements de conflits armés. Cette spirale infernale menace la sécurité, les conditions de vie et d'existence des populations humaines et les équilibres climatiques et écologiques de la planète.

LES EFFETS DE LA MILITARISATION, DU RÉARMEMENT ET DES GUERRES SUR LA CRISE CLIMATIQUE

Guerres et Climat

Les affrontements armés ravagent des vies, font de la planète et de son climat une victime collatérale¹. L'an dernier, 92 pays, soit près de la moitié du monde, ont fait la guerre provoquant des émissions de gaz à effets de serre (GES) provenant d'avions et de chars gourmands en carburant, de la conduite des guerres, mais aussi des opérations de déblaiement et de reconstruction des dégâts après les combats. Ils dévastent les écosystèmes et laissent derrière eux des déchets toxiques qui empoisonnent les communautés pendant des générations². Pourtant, les États et leurs armées n'ont de comptes à rendre à personne et bénéficient d'un laisser-passer : ils ne sont pas tenus de déclarer les émissions de GES de leurs armées.

• La guerre d'Israël contre Gaza a produit 32,2 millions tCO₂-e (tonnes équivalent

CO₂) en seulement 15 mois.

• L'invasion de l'Ukraine par la Russie a également généré en 3 ans 230 millions tCO₂-e.

• La Guerre du Golfe (1990-1991) a généré 131 millions tCO₂-e.

• Alors que les attaques militaires menées par les États-Unis et Israël continuent de faire des milliers de victimes et des millions de déplacés dans toute la région, leur coût financier ne cesse d'augmenter ainsi que les graves dommages environnementaux causés par les bombardements de raffineries de pétrole, d'usines de dessalement et d'installations militaires. Les émissions totales de GES des 14 premiers jours d'offensive (tableau ci-dessous³) dépassent les 5 millions de tCO₂-e, soit plus que la pollution climatique totale de l'Islande en 2024, et représentent plus de 1,3 milliard de dollars de dommages climatiques.

Activité	Total émissions (tCO ₂ -e)
Maisons et bâtiments détruits	2 415 000
Carburant détruit	1 883 000
Carburant utilisé lors des opérations de combat et de soutien	529 000
Émissions de carbone incorporées dans les équipements	172 000
Missiles et drones	55 000
Total	5 054 000

Les conséquences sur les écosystèmes sont importantes à travers les incendies, la destruction de forêts, de réserves naturelles, de sources d'eau et d'espèces. L'usage massif par l'armée américaine de l'*agent orange* dans les années 1960 lors de la guerre du Vietnam a détruit des forêts entières et continue de nuire à l'environnement, au climat et aux populations. Les contrecoups sur les infrastructures

énergétiques, nucléaires et industrielles sont multiples. En Ukraine, des infrastructures hydrauliques, telles que des stations de pompage et des usines d'épuration, sont endommagées, augmentant le risque d'émissions de déchets toxiques. Les dégâts de la guerre touchent des infrastructures énergétiques, telles que des raffineries de pétrole, des plateformes de forage et des installations gazières.

Les opérations militaires causent également des dommages sur les ressources en eau, l'air et les sols comme l'a montré le déversement important d'hydrocarbures dans la mer lors de la première guerre du Golfe. Les bombardements, les rejets des produits chimiques qui en découlent et les débris d'armes militaires perturbent l'irrigation, la gestion des ressources en eau, le ravitaillement en eau potable et l'assainissement. Même des décennies après que des substances dangereuses se soient déversées dans les sols, les cultures restent contaminées. Les substances radioactives présentent alors sur le long terme des risques pour l'organisme et l'environnement.

Militarisme, armement et climat (hors période de conflits)

La participation des armées à la dégradation du climat ne se réduit pas aux périodes de conflits⁴. Il y a la production des armes et du matériel militaire, leurs tests et essais, leur stockage, conservation et modernisation, l'usage et l'entretien d'un réseau mondial de navires conteneurs, avions cargos, et camions, la formation et les entraînements des personnels et unités de combat, leurs infrastructures (foncier, camps et bases terrestres, navales et aériennes), la surveillance, l'information (satellites, cybersécurité, Intelligence Artificielle), etc. Les troupes sont aidées et même remplacées par des machines de guerre puissantes alimentées par de gigantesques systèmes industriels, technologiques et logistiques nécessitant des

quantités croissantes de matières premières et d'énergie. Même en temps de paix, les complexes militaro-industriels sont des facteurs de destruction :

- Les camps d'entraînement militaire, souvent pollués (déchets radioactifs, munitions, etc.) couvrent environ 1% de la surface terrestre.

- Le maintien et l'entraînement des forces occidentales consomment des quantités énormes de ressources.

- Les risques de sécurité dans la fabrication, le stockage, le maintien et les essais sont nombreux : en janvier 1968, un bombardier américain B-52 transportant quatre bombes thermonucléaires H s'écrase près de la base de Thulé au Groenland⁵; en septembre 1980 a lieu une explosion dans un silo de missiles stratégiques Titan-II de la base militaire Damascus au nord-ouest de l'Arkansas ; en septembre 2024 un missile intercontinental Sarmat (RS-28), surnommé « *Satan II* », a explosé dans son silo lors d'un tir d'essai au cosmodrome de Plessetsk, en Russie⁶, laissant un cratère de 55 m...

- 210 essais nucléaires⁷ français ont été réalisés entre 1960 et 1996 d'abord dans le désert du Sahara algérien puis en Polynésie française.

L'industrie militaire joue depuis le XIX^e siècle un rôle majeur dans le réchauffement climatique . Les armées sont d'énormes consommatrices d'énergie et leurs émissions de GES apportent une contribution significative à la crise climatique :

- Les pays les plus riches et les plus responsables de la crise climatique dépensent 30 fois plus pour leurs forces armées qu'ils ne contribuent financièrement à la lutte contre la dégradation du climat.

- Sept des dix premiers émetteurs historiques figurent également parmi les dix premiers dépensiers militaires mondiaux : États-Unis, Chine, Russie, Royaume-Uni, France, Japon et Allemagne.

- En termes de consommation de car-



burant, si les forces armées du monde étaient classées comme un seul pays, elles seraient le 29^e plus grand consommateur de pétrole au monde, juste devant la Belgique et l'Afrique du Sud.

On estime qu'en 2022 la totalité de l'empreinte carbone militaire mondiale représentait environ 5,5 % des émissions mondiales⁹, en ne comptant que l'industrie militaire et pas les guerres elles-mêmes ni les reconstructions rendues nécessaires par les destructions militaires. Cela représente plus d'émissions que les secteurs de l'aviation civile et du transport maritime réunis. Par exemple, le *Rafale*, avion de chasse multirôle français, consomme environ 2 500 litres de carburant par heure en vol de croisière, mais cette consommation peut augmenter considérablement lors des manœuvres de combat et atteindre jusqu'à 9 000 litres par heure ; un char *Leclerc* dispose d'un réservoir de carburant de 1 300 litres lui assurant une autonomie moyenne de 550 km sur route en conditions optimales. Le maintien opérationnel d'un groupe de chars nécessite donc une logistique en carburant très robuste, avec la mobilisation d'un convoi de ravitaillement pour accompagner les blindés, notamment lors des manœuvres d'envergure.

Les pays les plus riches et les plus responsables de la crise climatique dépensent 30 fois plus pour leurs forces armées qu'ils ne contribuent financièrement à la lutte contre la dégradation du climat

L'augmentation mondiale des dépenses militaires entraîne des conséquences considérables en menaçant les objectifs nationaux d'atténuation de manière directe et indirecte. Parce que les militaires et leurs chaînes d'approvisionnement sont les principaux utilisateurs de combustibles fossiles, la hausse des dépenses militaires entraîne une augmentation directe des émissions de GES militaires par trois voies

principales :

- Augmentation de la consommation de combustibles fossiles dans l'entraînement et les exercices ; les patrouilles de routine ; et (en temps de guerre) les conflits armés.

- Augmentation du nombre de militaires et de la consommation d'énergie fossile dans les bases militaires.

- Augmentation de l'approvisionnement militaire, par l'énergie fossile et d'autres ressources dans la fabrication d'équipements ou la recherche et le développement pour les équipements futurs.

La relation exacte entre les dépenses militaires et les émissions de GES est cependant complexe et difficile à définir, en particulier en raison des lacunes dans les données sur les émissions. Malgré ces difficultés, des études indiquent une augmentation de plusieurs dizaines, voire centaines de millions de tpyCO₂-e par an, du fait de la hausse actuelle des dépenses entraînant aussi une hausse des émissions de GES dans l'ensemble de l'économie civile, et ce, de plusieurs manières :

- Détournement de fonds et d'autres ressources des programmes de réduction des émissions de GES vers les programmes militaires généraux ;

- Maintien d'une dépendance économique nationale aux combustibles fossiles, en particulier au pétrole, en raison de leur importance pour les plateformes militaires, et le conservatisme qui en découle dans les initiatives de diversification vers des sources d'énergie à faible émission de carbone ;

- Passage à des combustibles plus riches en carbone, comme le GNL.

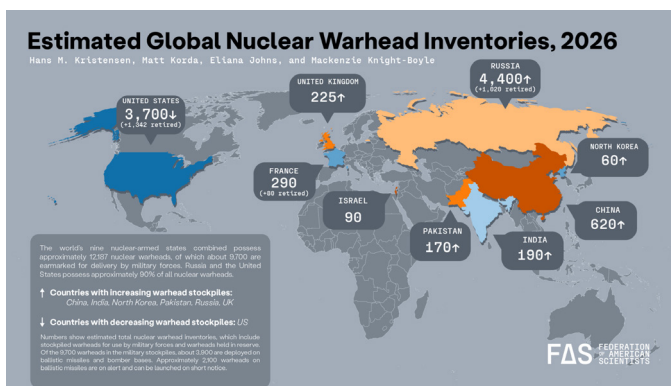
Dans le contexte actuel du réarmement européen, le plan « Réarmer l'Europe » de la Commission européenne prévoit une augmentation de 800 milliards d'euros du budget militaire européen qui pourrait entraîner une hausse allant jusqu'à 3,5 % du PIB. Une étude récente indique qu'une augmentation des dépenses militaires d'un point de pourcentage du PIB accroît les émissions nationales totales de 0,9 % à 2,0 % .

En 2022 la totalité de l’empreinte carbone militaire mondiale représentait environ 5,5 % des émissions mondiales

Impact indirect du complexe militaro-industriel sur le climat

Les armées tirent pour l’essentiel leur puissance des énergies fossiles et ont joué un rôle dans leur expansion au sein des secteurs civils : développement de l’aviation commerciale civile, voiture à essence, marine marchande, infrastructures énergétiques dont le nucléaire civil. Elles ont joué un rôle dans l’invention et le développement de technologies agricoles écociques, de l’extractivisme et de procédés et composés chimiques polluants, tels que les PFAS, l’agent orange, développés initialement dans les années 1940 par l’industrie chimique états-unienne pour un usage militaire ou l’insecticide DDT. Il faut ajouter leur appropriation des terres : le ministère des Armées¹¹ possède la plus grande emprise foncière de l’État avec environ 275 000 ha (soit 40 %, dont 40 000 ha de terrains militaires classés Natura 2000) répartis sur 134 camps nationaux, 84 bases aériennes et aéronavales, 133 champs de tirs (20% classés Natura 2000).

Armement nucléaire, feu et hiver nucléaire



En 2025, neuf pays¹²(la Chine, la République populaire démocratique de Corée, les États-Unis, la France, l’Inde, Israël, le Pakistan, la Russie, le Royaume-Uni et les États-Unis) possédaient plus de 12 000 ogives nucléaires. Le *Nuclear Wea-*

*pons Ban Monitor*¹³ montre que le nombre d’armes nucléaires disponibles à l’emploi est passé de 9 585 au début de 2024 à 9 614 au début de 2025. Cela équivaut à un peu plus de 146 500 bombes d’Hiroshima. 40 % de ces armes sont déployées et prêtes à être utilisées immédiatement sur des sous-marins et des missiles terrestres, ainsi que dans des bases de bombardiers. L’abrogation ou l’expiration de plusieurs accords bilatéraux entre les États-Unis et la Russie (traités ABM *Anti Ballistic Missile*, FNI *Forces Nucléaires à portée Intermédiaire* et New START encadrant *les arsenaux nucléaires de la Russie et des États-Unis*) ou la non-ratification d’accords multilatéraux (*Traité sur l’interdiction complète des essais nucléaires*) inaugurent un saut dans l’inconnu nucléaire ultime et ravive les craintes de prolifération. Le 2 mars 2026, E. Macron a prononcé un discours sur la dissuasion nucléaire depuis la base de sous-marins lanceurs d’engins (SNLE) de l’Île longue officialisant la participation de la France à la course aux arsenaux nucléaires (augmentation du nombre d’ogives nucléaires, actuellement de 290) et la fin de la transparence (non communication du nombre) : pas un mot sur le désarmement alors que la France est signataire du TNP (*Traité de Non-Prolifération des armes nucléaires*) et ni sur le TIAN (*Traité sur l’Interdiction des Armes Nucléaires*) que la France n’a toujours pas signé.

Les dégâts potentiels de ces bombes sont de *nature mécanique* par effet de souffle, *effet thermique* de la boule de feu, *effets radioactifs* immédiats et jusqu’à très long terme et *effet électromagnétique* par impulsion de type foudre pouvant détruire les circuits électroniques. À ces effets immédiats s’ajoute un impact à plus long terme sur le climat. Les incendies et le nuage de poussière générés par l’explosion pourraient former un manteau de suie et de matière qui occulterait la lumière du soleil. Selon Jean-Marie Collin, « *un conflit nucléaire limité entre l’Inde et le Pakistan,*



soit l'utilisation de moins de 100 armes nucléaires, pourrait être à l'origine de perturbations climatiques à l'échelle mondiale, entraînant une diminution massive des rendements agricoles à travers la planète et provoquant une famine affectant 2 milliards d'êtres humains. »¹⁴

Le climat comme arme de guerre¹⁵

Dès la fin des années 1940, aux États-Unis, le Pentagone mena des études sur les phénomènes météorologiques et climatiques dans un objectif stratégique : projet *Cirrus* visant à faire des trous dans les nuages afin de pouvoir contrer une situation météorologique empêchant un atterrissage des avions militaires. Pendant la guerre du Vietnam (1955-1975), le projet *Popeye* visait la modification de l'environnement pour prolonger la saison de la mousson afin d'enliser les mouvements des troupes et la logistique de l'ennemi dans la jungle boueuse.

Un rapport fait à la demande de l'US Air Force, intitulé « *La météo comme démultiplicateur de force : maîtriser les conditions atmosphériques en 2025* » étudiait comment l'armée américaine pouvait « maîtriser le climat » en agissant sur les pluies, tempêtes et brouillard afin de s'assurer une suprématie militaire via des armes climatiques.¹⁶

Crise climatique et conflits

La guerre est aujourd'hui une des principales conséquences et modalités de réponse aux catastrophes climatiques. Ces dernières impactent la sécurité des populations concernées : risques graves sur les possibilités de vie sur leurs territoires, raréfaction de certaines ressources, crises alimentaires, déstabilisation sociale et politique, et migrations massives de populations. La militarisation constitue une véritable adaptation sélective du capitalisme des catastrophes au service des puissances impériales et en leur sein des plus riches. Elle place l'armée en première ligne exprimant une logique de racisme

environnemental mais aussi potentiellement d'apartheid climatique.

Augmentation des risques de conflits¹⁷

Le dérèglement climatique, dont l'intensification des phénomènes météorologiques extrêmes et de la modification des schémas saisonniers, est un facteur de tensions et un fauteur de guerre envenimant les crises dues aux tensions sociales, militaires, religieuses, ethniques ou foncières. La raréfaction de l'eau, les récoltes perdues, les reculs des traits de côte et les incendies de forêt provoquent des déplacements massifs et des rivalités nouvelles. Les migrations résultent de la convergence des conflits, de la pauvreté et du changement climatique, frappant de plein fouet les populations les plus vulnérables. Les migrations liées au climat peuvent exacerber les problèmes socio-économiques dans les zones urbaines, où les migrants eux-mêmes en subissent les conséquences les plus graves. La migration n'est pas possible pour tous et l'immobilité peut être tout aussi dangereuse qu'une mobilité précaire. La pauvreté, le handicap et l'âge, ainsi que le genre et les restrictions sécuritaires, peuvent piéger les personnes dans des conditions dangereuses. Les sécheresses, les inondations et les épidémies répétées érodent les moyens de subsistance et les capacités d'adaptation, créant un cercle vicieux de vulnérabilité. Toutefois, le changement climatique est rarement le seul facteur de déplacement, et la plupart des personnes font état de facteurs économiques, sociaux ou de violence qui s'ajoutent aux contraintes environnementales. Sur les 83,4 millions de personnes déplacées internes recensées dans le monde fin 2024, 73,5 millions l'ont été en raison de conflits et de violences et 9,8 millions à cause de catastrophes. Près de 45,8 millions de déplacements dus aux catastrophes ont été enregistrés dans 163 pays et territoires en 2024, cela représente près du double de la moyenne annuelle de la dernière décennie, liée au

réchauffement climatique.

Le genre influence également la migration humaine. Les femmes, les hommes et les personnes de diverses identités de genre sont confrontés à des contraintes et des opportunités différentes selon leur accès aux ressources financières, leur pouvoir de décision et la sécurité des voies de déplacement. Les hommes migrent plus souvent sur de longues distances, tandis que les femmes ont tendance à migrer entre les centres urbains nationaux ou à rester sur place pour s'occuper des personnes à charge. L'immobilité est également genrée, car les femmes qui restent (par choix ou par contrainte) sont souvent confrontées à une charge de travail accrue, à des revenus plus faibles et à une plus grande exposition aux violences sexistes et sexuelles, en particulier dans les contextes fragiles. L'insécurité ajoute une complexité supplémentaire aux parcours de mobilité. Les mouvements transfrontaliers peuvent accentuer les inquiétudes, les conflits dans les zones d'accueil où les nouveaux arrivants sont perçus comme des concurrents pour les ressources, les services ou les emplois, ou lorsque des acteurs politiques exploitent des discours xénophobes. Les politiques de logement urbain ne suivent souvent pas le rythme de la mobilité humaine, et les migrants urbains sont placés dans des conditions précaires n'ayant pas accès à des logements abordables, sûrs et stables. Les migrations urbaines alimentent alors le rejet des migrants urbains rendus responsables du déclin des services et de l'insuffisance des infrastructures.

Le changement climatique amplifie donc drastiquement les inégalités entre les personnes capables de s'adapter et celles qui ne le sont pas. Les déséquilibres de genre et de pouvoir, notamment l'inégalité d'accès aux titres fonciers, au crédit et à l'information en cas d'alerte précoce, peuvent rendre l'immobilité particulièrement dangereuse pour les femmes et les groupes marginalisés.

Stratégie du capitalisme des catastrophes : adaptation sélective et racisme environnemental

Depuis les années 1990, les institutions militaires, notamment états-uniennes mais aussi françaises¹⁸, placent l'armée en première ligne. Un rapport de la Maison Blanche de 1995²⁰ donne à l'armée la responsabilité d'anticiper et de répondre à « *la gamme de risques environnementaux suffisamment graves pour compromettre la stabilité internationale* ». Il s'agit principalement d'anticiper et d'organiser une réponse militaire aux catastrophes exprimant une logique de « *racisme environnemental* » mais aussi potentiellement d'« *apartheid climatique* ». Cette adaptation militaire sélective au service des plus riches implique une idéologie spécifique, celle non seulement de renoncer à contenir le réchauffement climatique (théorie du renoncement) mais encore d'en accepter les conséquences catastrophiques, inégalement réparties. Les guerres impérialistes n'ont plus seulement pour objectif la prédation pour le profit au sein d'un monde fini mais aussi désormais la survie et la préservation du mode de vie capitaliste en adaptant à la dégradation du climat les conditions d'existence des puissances impériales, et en leur sein des plus riches : les deux enjeux majeurs pour endiguer le déclin, entamé et inévitable à court terme du capitalisme sont : la force militaire (*militarisme environnemental*) et les nouvelles technologies (*adaptation technosolutionniste*). La stratégie expansionniste agressive qui vise à enrayer le déclin économique de son capital fossile et à rétablir son État comme un acteur impérialiste majeur, s'explique par la compétition entre grandes puissances pour l'hégémonie au sein du capitalisme des catastrophes.

Dominique Cellier – ATTAC Rouen

1. Ambre Giovanni (nov. 2023). *Conflits armés : quels sont leurs impacts sur l'environnement?* Fondation David Suzuki.
<https://fr.davidsuzuki.org/blogue/conflits-armes-quels-sont-leurs-impacts-sur-lenvironnement/> ; *Le climat, victime, collatérale des*

dépenses militaires, ou comment les dépenses militaires accélèrent la dégradation du climat (2023). Transnational Institute (TNI), *Stop Wapenhandel, Tipping Point North South, Global Campaign on Military Spending* (GCOMS) <https://www.tni.org/fr/publication/climate-collateral>

2. Daniel Hubé (2023) *Guerres du XX^e siècle : une histoire de rupture entre l'humain et son environnement*. The Conversation. https://theconversation.com/guerres-du-xx-siecle-une-histoire-de-rupture-entre-lhumain-et-son-environnement-208261?utm_medium=article_native_share&utm_source=theconversation.com
3. Patrick Bigger, Benjamin Neimark, and Fred Otu-Larbi (21 mars 2026). *Two weeks of war in Iran unleashed more carbon pollution than Iceland does in a year. US and Israeli bombardment is inflicting climate costs for decades to come*. Climate & Community Institute https://climateandcommunity.org/wp-content/uploads/2026/03/Research-Snapshot_Iran-Emissions-Methodology.pdf
4. Mark Akkerman, Deborah Burton, Nick Buxton, Ho-Chih Lin, Muhammed, Al-Kashef, Wendela de Vries (2022). *Le climat victime collatérale des dépenses militaires - Ou comment les dépenses militaires accélèrent la dégradation du climat*. Edit. Transnational Institute (TNI) <https://www.tni.org/files/2023-05/Climate%20Collateral%20Report%20French%20-%20TNI-04212023.pdf>
5. Florence Dartois (2026). *Groenland : à la découverte de la base américaine secrète de Thulé*. L'INA éclaire l'actu. <https://www.ina.fr/ina-eclaire-actu/jean-malaurie-base-americaine-de-thule-groenland-inuit-etats-unis>
6. *Un missile nucléaire test explose au sol en Russie* (sept. 2024). Gifas. <https://gifas.fr/press-summary/un-missile-nucleaire-test-explose-au-sol-en-russie>
7. *Essais nucléaires français*. Wikipedia. https://fr.wikipedia.org/wiki/Essais_nucl%C3%A9aires_fran%C3%A7ais
8. Alexis Cukier (sept. 2025). *Guerre impérialiste, militarisme environnemental et stratégie écosocialiste à l'heure du capitalisme des catastrophes*. Contre Temps. https://www.contretemps.eu/militarisme-environnemental-ecosocialisme/#_ftn15
9. Stuart Parkinson and Linsey Cottrell (nov.2022). *Estimating the Military's Global Greenhouse Gas Emissions*. Scientists for Global Responsibility. <https://www.sgr.org.uk/publications/estimating-military-s-global-greenhouse-gas-emissions>
10. Markó B. (2024). *The Green Peace Dividend: the Effects of Militarization on Emissions and the Green Transition*. https://www.researchgate.net/publication/383529958_The_Green_Peace_Dividend_the_Effects_of_Militarization_on_Emissions_and_the_Green_Transition
11. *Les missions de la direction des territoires, de l'immobilier et de*

l'environnement - Gestion foncière et environnementale. Ministère des Armées. <https://www.defense.gouv.fr/sga/nous-connaître/organisation-du-sga/directions/direction-territoires-limmobilier-lenvironnement>

12. Hans Kristensen & all. (2025). *Status of World Nuclear Forces*. Federation of American scientists. <https://fas.org/initiative/status-world-nuclear-forces/>
13. *Nuclear Weapons Ban Monitor 2024*. Third Meeting of States Parties to the Treaty on the Prohibition of Nuclear Weapons (TPNW) in collaboration with the Federation of American Scientists. <https://banmonitor.org/>
14. Jean-Marie Collin (2013). *Guerre nucléaire et famine nucléaire*. Alternatives Economiques. <https://blogs.alternatives-economiques.fr/collin/2013/12/22/guerre-nucleaire-et-famine-nucleaire>
15. Fanny Babalone (2021). *La modification du climat comme arme de guerre*. Programme climat, énergie et sécurité de l'IRIS (Institut de Relations Internationales et Stratégiques). <https://www.iris-france.org/wp-content/uploads/2021/04/ProgClimat-17-Avril-2021.pdf>; Randrianarimanana Philippe (2005). *La météo comme arme de guerre*. Courrier international, octobre 2005, <https://www.courrierinternational.com/revue-de-presse/2005/10/20/la-meteo-comme-arme-de-guerre>
16. Col Tamzy J. House, & all. (1996). *Weather as a Force Multiplier:Owning the Weather in 2025*. <https://ia801605.us.archive.org/35/items/WeatherAsAForceMultiplier/WeatherAsAForceMultiplier.pdf>
17. Rapport spécial 2022 du PNUD. *Nouvelles menaces pour la sécurité humaine à l'ère de l'Anthropocène : une plus grande solidarité s'impose*. <https://unitar.org/sites/default/files/media/file/French%20Full%20Report.pdf>
18. Adrien Estève (2022). *Guerre et écologie. L'environnement et le climat dans les politiques de défense, Paris*, PUF.
19. Todd Miller, Nick Buxton et Mark Akkerman (2021). *Mur Contre le Climat Comment les pays les plus riches du monde font primer les frontières sur l'action pour le climat*. Transnational Institute, Amsterdam. <https://www.tni.org/fr/node/17096>
20. *A national security strategy of engagement and enlargement*. (feb. 1995). The White House. <https://history.defense.gov/Portals/70/Documents/nss/nss1995.pdf?ver=2014-06-25-121226-437>
21. Ian Angus (2018), *Face à l'Anthropocène. Le capitalisme fossile et la crise du système terrestre*, Montréal, Ecosociété.
22. Martin Parry, Jason Lowe, Hanson Clair (2009). *Overshoot, Adapt and Recover*. Nature, n° 458, 2009

Data centers : la fuite en avant

Un data center, ou centre de données, se présente sous la forme d'une sorte d'entrepôt, contenant des serveurs et autres matériels numériques. Ceux-ci sont regroupés, pour des raisons pratiques, notamment de sécurité et de maintenance. Il représente la matérialité des usages du numérique, que beaucoup imaginent purement « virtuels ».

La fuite en avant

On observe depuis quelques années une multiplication des projets de data centers en France. Cela n'est pas dû au hasard, c'est un choix politique. Dès 2019, le ministre de l'économie Bruno Lemaire annonce que le gouvernement veut faire de la France « la première terre d'accueil des centres de données en Europe ». En février 2025, lors d'un sommet sur l'Intelligence Artificielle, Emmanuel Macron a détourné le slogan connu de Donald Trump en « *Plug baby plug* » (« *branche-toi, bébé, branche-toi* », comme réponse au « *We will drill, baby, drill* », « *on va forer, bébé, on va forer* », de Trump).

Cette décision est due à plusieurs raisons. D'une part la volonté de faire venir des investisseurs en France, dans le cadre d'une « politique d'attractivité ». Lors du sommet Choose France en mai 2025, de nombreuses entreprises étrangères ont annoncé des investissements (Prologis 6,4 milliards d'euros, Brookfiels près de 10 milliards d'euros). D'autre part et surtout, le développement de l'Intelligence Artificielle, qui nécessite une forte puissance de calcul, pour traiter un grand nombre de données, et donc plus de serveurs, avec des processeurs plus puissants.

Les data centers consomment une grande quantité d'électricité. Ainsi l'Ademe recense en 2024 352 data centers en activité sur le territoire national pour une puissance de 2,46 GW. En 2035 la puissance installée sera de 9 GW. Leur consommation

électrique totale représente 10 térawattheures (TWh) par an, ce qui correspond à l'électricité consommée par 10 agglomérations de plus de 100 000 habitants pendant un an. En 2050, l'Ademe estime que la consommation sera de 40 TWh en 2030 et de 55 TWh en 2050 (soit l'émission de 1,8 million de tonnes équivalent CO₂).

A titre de comparaison, chaque EPR2 vise une puissance de 1,67 GW. On comprend alors la volonté d'Emmanuel Macron de relancer le nucléaire. Les futurs EPR2 seront indispensables pour répondre à la demande en électricité. La fuite en avant du nucléaire accompagne la fuite en avant des data centers.

A moyen terme, avant que les EPR2 ne soient construits, il pourra se poser des problèmes de raccordement à RTE ; le premier data center qui sera prêt sera le premier servi. Et plus concrètement, il pourra y avoir des conflits d'usage : doit-on privilégier l'alimentation des data centers ou celle des voitures électriques ?

Cette fuite en avant des data centers est facilitée par une loi votée en avril dernier, la « loi de simplification de la vie économique ». L'article 15 permet de qualifier les data centers en « projet d'intérêt majeur », qui permet de déroger aux règles d'urbanisme local ; ainsi les mairies ne pourront pas empêcher leur construction. L'article 15 permet aussi d'organiser un accès priorisé au réseau électrique.

Un opérateur qui présente un projet de data center met souvent en avant la création d'emplois. Or cet argument est fallacieux, un data center, contrairement à d'autres projets industriels ou tertiaires a besoin de très peu de personnel.

Une ignorance des conséquences environnementales

Les différents équipements informatiques dégageant de la chaleur, ceux-ci



nécessitent d'être climatisés et refroidis. Le moyen souvent utilisé est un système de refroidissement basé sur la circulation d'eau, ce qui induit une appropriation des ressources en eau potable. Est aussi utilisée une technique alternative s'appuyant sur des fluides fibrinogènes faisant partie de la famille ... des PFAS.

Dans certains cas, une partie de la chaleur est ventilée dans l'atmosphère, ce qui a pour conséquence la création de « dômes de chaleur », ce qui accentue l'effet des canicules.

De manière à éviter les conséquences d'une coupure d'électricité, les data centers disposent de groupes électrogènes, et donc de cuves de fioul, produit très polluant.

Enfin il ne faut pas oublier que les équipements informatiques sont constitués de métaux rares, surnommés « les minerais du sang », objets de guerres néo-coloniales, notamment au Congo.

La société civile contre les data centers

Partout en France, de nombreux collectifs se mobilisent contre la construction de data centers. Le collectif marseillais « Le nuage sous nos pieds » a créé une carte participative des data centers¹, présente aussi sur le site de Reporterre.

Un exemple emblématique : Fouju (77)

Nous pourrions donner beaucoup d'exemples de projets de data centers, tels celui de Microsoft à Mulhouse ou celui de Google à Châteauroux. Celui de Fouju, en Seine-et-Marne, est destiné à être le plus grand de France.

Fouju est une commune de 600 habitants en milieu rural. En mai 2025, lors du sommet Choose France, l'annonce a été faite de la création d'un « Campus IA », c'est à dire un ensemble de 11 data centers sur 90 hectares dont 70 de terres agricoles. Ces data centers serviront aussi bien pour du stockage de données, que comme centre de calcul pour l'IA.

Le projet a quatre actionnaires principaux :
- la Banque Publique d'investissement (BPI

France) ;

- Mistral IA, entreprise française travaillant sur l'IA ;

- Nvidia, le principal constructeur de processeurs, qui dépasse les 5000 milliards de valorisation boursière ;

- MGX, le fond souverain des Emirats Arabes Unis.

Le financement du projet se monte à près de 50 milliards d'euros.

Le raccordement à RTE (partenaire du projet) se fera avec une puissance de 1,46 GW. La consommation électrique annuelle sera de 10,5 TWh.

La volonté est de construire le campus rapidement :

- en octobre-novembre 2025 a eu lieu une concertation de la commission nationale du débat public ;

- du 30 avril au 30 mai a lieu une enquête publique ;

- en septembre doivent commencer les travaux ;

- en 2028 une première tranche de trois data centers doit être mise en service.

Courant avril, un collectif de lutte s'est créé, avec un grand nombre d'organisations (FNE, Confédération Paysanne, Soulèvements de la Terre IDF...) avec la volonté de faire connaître le projet auprès de la population et de mener diverses actions.

Conclusion

La fuite en avant des data centers, notamment en raison du développement de l'Intelligence Artificielle, a de nombreuses conséquences concernant l'accaparement des terres et de l'eau potable, et concernant l'environnement (pollutions diverses, dômes de chaleur,...). La relance du nucléaire est due à cette fuite en avant.

Des moratoires sont prononcés dans différents pays : à Dublin, à Amsterdam, et récemment dans plusieurs états des États-Unis, comme le Maine. Nous devons exiger un tel moratoire en France.

Gilles Sabatier

1. <https://lenuageetaitsousnospieds.org/articles/2025-12-11-carte-des-data-centers-des-projets-et-des-contestations-en-france.html>

Appel à un débat démocratique sur l'utilisation du Livret A et sur le mix énergétique

*Emmanuel Macron a annoncé que le fonds d'épargne*¹ de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) financerait à hauteur de 60% la construction de six nouveaux réacteurs nucléaires EPR2, dont l'objectif de coût de 72,8 milliards d'euros (euros 2020) mentionné par l'Élysée ne manquera pas de grimper au cours des prochaines années, comme ce fut le cas des premiers EPR.*

Pour les organisations signataires de cet appel, cette décision est inacceptable car elle enfreint les règles de la démocratie, et risque d'avoir des conséquences négatives pour les ménages les plus modestes. En effet, le président Macron a annoncé cette décision sans consultation préalable, de la même manière qu'il le fit pour acter la relance du nucléaire, à la sortie d'une réunion du conseil de politique nucléaire le 12 mars. Or cette utilisation de l'épargne réglementée des Français et des Françaises pour financer le nucléaire serait inévitablement réalisée au détriment du financement des logements sociaux et de leur isolation, domaines où les politiques publiques accusent déjà d'importants retards.

Alors que 2,9 millions de ménages sont en attente d'un logement social en 2026 - un nouveau record - il y a urgence à construire et rénover ces logements sociaux. Le livret A doit être prioritairement utilisé à cet effet, comme cela est stipulé par les textes qui régissent cette épargne², en doublant à minima l'enveloppe annuelle de prêts sur fonds d'épargne destinée au logement social.

En second lieu, cette priorité donnée au financement du nucléaire par l'épargne réglementée a été décidée sans véritable débat sur le mix énergétique souhaitable pour la France, au moment où on constate un recul budgétaire pour le soutien aux

énergies renouvelables indispensables pour atteindre les objectifs de décarbonation, comme le souligne un rapport récent³. Le financement du nucléaire par l'épargne réglementée représentera environ 30% de la part du Livret A dédiée au financement des infrastructures essentielles, comme les logements sociaux, les hôpitaux et les universités.

Enfin, la mobilisation de l'épargne réglementée pour la première fois vers le nucléaire pourrait amener un grand nombre d'épargnants à se détourner de ces dispositifs, aboutissant à un risque réel de décollecte, alors que le Livret A, le LDDS et le LEP sortent déjà d'une année 2025 difficile.

Les organisations signataires de cet appel demandent l'organisation d'un véritable débat démocratique sur l'utilisation de l'épargne populaire, d'une part, et sur le choix du mix énergétique, d'autre part. L'électricité est un bien public, dont la production doit relever d'une logique de service public, s'inscrire dans le cadre d'une véritable planification démocratique, et échapper à la pression des lobbies.

Premiers signataires : ATTAC France, Convergence Services Publics, Greenpeace France, ICAN France, INDECOSA-CGT, Réseau Sortir du Nucléaire, Résistance sociale, Sortir Du Nucléaire Bugey, SUD PTT.

1. Le fonds d'épargne centralise une part importante de l'épargne réglementée, notamment le Livret A, le Livret de développement durable et solidaire (LDDS) et le Livret d'Épargne Populaire (LEP).

2. Code monétaire et financier, article L221-7 : « Les sommes centralisées en application de l'article L. 221-5 (sur l'épargne réglementée) [...] sont employées en priorité au financement du logement social ».

3. Rapport Lévy-Tuot sur les énergies renouvelables électriques, 9 avril 2026.